Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Brésil – Autorisation d’un blé transgénique

Par Christophe NOISETTE

Publié le 08/03/2023, modifié le 09/03/2026

Le 3 mars 2023, le Brésil a approuvé la culture et la vente d’un blé génétiquement modifié tolérant à la sécheresse (HB4) et rendu tolérant aux herbicides à base de glufosinate d’ammonium. Ce blé a été mis au point par Trigall, *joint-venture* entre Florimond Desprez (France) et Bioceres (Argentine).

En 2021, le Brésil avait seulement autorisé la commercialisation de la farine issue de ce blé. Abimapi, qui représente l’industrie de la transformation du blé (biscuits, pâtes, pain) au Brésil, a déclaré que cette autorisation pourrait potentiellement augmenter les approvisionnements internes, ce qui pourrait réduire les coûts de l’industrie. Cette même structure s’opposait, il y a deux ans, à ce blé OGM, du fait des réticences des consommateurs brésiliens ou des pays importateurs. De même, Abitrigo, le groupe industriel des minotiers brésiliens, a également changé de position et a donc salué cette décision, affirmant qu’elle résout « *le risque de conflits réglementaires* ».
Le Brésil plante environ trois millions d’hectares de blé par an, principalement dans les États du sud, comme Rio Grande do Sul et Parana.

Adresse de cet article : https://infogm.org/bresil-autorisation-dun-ble-transgenique/